

Publication / GE Evaluation de la politique de réinsertion

Évaluation de la politique publique cantonale de réinsertion des chômeurs en fin de droits

Rapport de la Cour des comptes de Genève, avril 2015, 200 pages



La politique cantonale de réinsertion des chômeurs en fin de droits a été profondément remaniée ces dernières années. L'objectif visé est désormais le retour en emploi plutôt que la prise en charge financière. L'accès aux mesures de réinsertion est également favorisé pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

L'évaluation menée par la Cour des comptes conclut toutefois que les résultats sont mitigés. Si une hausse des retours en emploi a pu être constatée, elle est notamment liée à l'amélioration du profil des personnes arrivant en fin de droits.

Par ailleurs, l'accès à des mesures de réinsertion ne concerne qu'un chômeur en fin de droits sur cinq, ce qui s'avère insuffisant. Ainsi, le recours à l'aide sociale a doublé, tout comme la proportion de personnes occupant des emplois faiblement rémunérés.

En outre, la mise en œuvre des mesures actuelles se révèle trop standardisée pour prendre en compte les besoins spécifiques de leurs participants.

Les recommandations émises par la Cour visent à faciliter l'atteinte des objectifs de retour en emploi et de prévention de la marginalisation en adaptant davantage les interventions aux besoins des personnes arrivées en fin de droits.

[Le rapport](#) en format pdf